Ma carrière militaire [suite]

Autor(en): **Aubert, Jean-Louis-Hippolyte**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **74 (1929)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-341206

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIVe Année N° 5 Mai 1929

Ma carrière militaire.

(Suite.)

Revenons, maintenant, à mon école de Thoune de 1847. J'étais major et instructeur en chef du génie. Les révolutions qui avaient eu lieu dans le canton de Vaud et le canton de Genève avaient changé la majorité dans la diète, et, lorsqu'elle se réunit à Berne, on pouvait prévoir qu'elle prendrait des mesures vigoureuses contre les cantons du Sonderbund. Comme la Diète se réunissait à la même époque où commençait l'école de Thoune, je craignais que l'école ne s'écoulât pas sans que l'on fut dans le cas de mettre des troupes sur pied, et dans la prévision que j'en ferais partie je me décidai à aller seul à Thoune. J'arrivai à Berne le 1er juillet pour une commission dont je faisais partie, chargée d'étudier un nouveau projet de matériel de ponts avec le système des chevalets Birago. J'avais déjà fait quelques essais à Thoune, dans les années précédentes, avec ces chevalets, et j'avais insisté à plusieurs reprises, avec le colonel Locher de Zurich, pour que l'on modifiât notre système de ponts militaires et que l'on en adoptât un puisé dans un mélange des pontons Cavalli de Turin et des chevalets Birago de Vienne. C'est ce qui a été fait ultérieurement, et l'équipage actuel fut adopté lorsque je fus inspecteur du génie quelques années plus tard.

Je me trouvais donc à Berne le jour de l'inauguration de la Diète et j'y assistai. J'extrais ce qui suit d'une lettre que j'écrivais à ma femme le 5 juillet :

« Je reviens à l'instant de la cérémonie de l'installation de la Diète. Je me suis rendu ce matin à 8 h. ¼ en grande tenue au Conseil fédéral de la guerre, où nous formions une

troupe fort brillante. Nous nous sommes rendus en corps au Stift sur la place de la Cathédrale. Il y avait une compagnie d'infanterie et une batterie d'artillerie pour faire la haie à l'entrée. Là, nous avons attendu les députations qui se sont réunies, et lorsqu'elles ont été toutes rassemblées, on est parti en cortège, les députations par rang d'ancienneté de leurs cantons dans la Confédération, avec leurs huissiers aux couleurs cantonales derrière elles. Le cortège a passé par les arcades ; dans les intervalles, il y avait des troupes pour faire la haie avec des musiques militaires. Devant l'église du St-Esprit, deux compagnies d'infanterie. Au-dessus de la porte d'entrée, on avait établi un grand amphithéâtre où étaient placés un orchestre et des chœurs de chanteurs et chanteuses. Devant la chaire on avait tendu les tapisseries trouvées dans la tente de Charles le Téméraire. Au milieu, sur une estrade, était le Président, et à droite et à gauche les députés du canton de Berne (il était Vorort). Devant le Président se trouvait une table sur laquelle étaient déposés, sur des coussins de velours rouge brodés d'or, le pacte et la formule du serment, reliés magnifiquement en velours rouge. Des deux côtés de la table étaient le chancelier Amrhyn et M. de Gonzenbach.

Devant l'estrade, deux rangées de fauteuils en demi-cercle recevaient les députations, les premiers députés devant, ayant leurs seconds députés derrière eux. A droite du Président, derrière les députations, étaient le Conseil fédéral de la guerre et nous. A gauche, faisant pendant au Conseil de la guerre, le corps diplomatique tout chamarré de décorations. M. Peel, ambassadeur d'Angleterre, trouvant sans doute qu'il faisait trop chaud, n'avait point mis de cravate ; il était en grande tenue, sans col ni cravate.

En arrière était le public, beaucoup de dames en brillantes toilettes; tout était plein, et les rues par lesquelles nous avions défilé regorgeaient d'une foule immense. Le cortège devait être imposant : la Diète d'abord, puis le Conseil de la guerre avec l'état-major, puis les différents corps constitués du canton de Berne, professeurs, juges, etc., puis un grand nombre d'officiers bernois.

Lorsque la tête du cortège est entrée dans l'église, la musique a fait entendre un morceau chanté par les chœurs et accompagné à grand orchestre ; l'air était grave et sérieux. Quand il a été fini, Ochsenbein (l'ancien chef des corps-francs, alors landamman de Berne et par conséquent président de la Diète) s'est levé et tout le monde aussi. Il a souhaité la bienvenue à ses chers et fidèles Confédérés. Puis l'assemblée s'est rassise et il a lu un long discours en allemand que je n'ai pas pu comprendre ; on m'a dit qu'il était fort radical ; il a parlé de tout, des affaires étrangères, il a parlé de Cracovie, etc. Il a dit que l'Europe entière avait les yeux sur nous, puis a terminé par une péroraison radicale et patriotique. On dit que son discours lui avait été imposé par les meneurs du parti. Après ce discours, un second morceau de musique. Puis on est sorti dans le même ordre et l'on a escorté la Diète jusqu'au local ordinaire de ses séances. Après quoi, nous nous sommes séparés.

Dans cette séance, la Diète n'a pas renommé M. de Gonzenbach à la place de secrétaire d'Etat ; on a fait de cette nomination une affaire politique. Les radicaux ont voulu brûler leurs vaisseaux, constater leur majorité et montrer que rien ne leur coûterait pour atteindre à leur but. M. Gonzenbach a eu 8 voix, celles des cantons du Sonderbund et celle de Neuchâtel. Il y a eu un billet blanc, deux voix annulées et 11 voix pour un Monsieur Schiess, d'Hérisau. En conséquence, malgré tous les services rendus, M. de Gonzenbach se trouve destitué. Cela fait une impression pénible.

A trois heures a eu lieu le dîner d'ouverture de la Diète ; j'y étais invité. Les députations des sept cantons du Sonderbund n'y sont pas venus ; c'est une faute qu'elles ont commise. La scission est donc déclarée. Mais ce n'est encore qu'en paroles. Le député de Zurich, M. Furrer, me disait qu'il ne croyait pas que l'on puisse arriver à aucune décision pour agir. On croit qu'une décision dans ce sens amènerait une révolution à St-Gall, où le parti catholique conservateur est très menaçant.

Quant au dîner, je me trouvais en face de Carteret. J'avais à côté de moi le colonel Sinner et le colonel Curz, chauds

conservateurs, et en face Carteret et Eytel, chauds radicaux. C'était assez curieux. Ochsenbein présidait ; il était entre M. Bois le Comte et le Comte Crotti.

Le dîner a été beau, mais mauvais et mal servi. Les vins mauvais, sauf le champagne qui était excellent et coulait à flots. Après le dîner, on est allé dans un salon prendre le café. M. Ochsenbein et M. Bois le Comte ont eu une conversation de trois quarts d'heure ; je me trouvais près d'eux ; il m'arrivait quelques mots aux oreilles. Ochsenbein était fort animé et disait des choses qui faisaient sourire l'ambassadeur français, malgré ses efforts pour garder son sérieux. (Une année s'était à peine écoulée que le régime représenté par Ochsenbein triomphait en Suisse et que celui auquel M. Bois le Comte était attaché en France s'écroulait.)

Je restai toute la semaine à Berne pour nos expériences sur les équipages de pont. Le 10 juillet, j'allai m'établir à Thoune pour l'école qui s'ouvrait sous des auspices inquiétants. L'impression générale était que, dans la Diète, il se formerait une majorité pour dissoudre le Sonderbund, et qu'en présence du refus qui serait opposé de suite par les sept cantons catholiques d'obtempérer à cette décision, des mesures d'exécution seraient prises immédiatement. Nous nous attendions en conséquence à être promptement appelés au service pour marcher contre les cantons catholiques. A l'école, les officiers étaient partagés en deux camps. Notre commandant, le colonel Burckhardt, inclinait du côté des radicaux ; par contre le colonel Dentzler, le major Teuscher et moi, sans être partisans des cantons du Sonderbund, étions opposés à une action contre eux. Nous répugnions à voir employer la force pour les obliger à se soumettre. Il y avait au fond une question de souveraineté cantonale et de centralisation et nous étions de chauds cantonalistes.

L'idée que nous pourrions être appelés à combattre contre nos convictions me tourmentait. Je n'aurais pas hésité à donner ma démission de l'état-major pour éviter cette éventualité si cela eût été possible, mais le règlement était positif, les demandes de démission ne pouvaient être présentées que pendant le mois de décembre et jusque-là nous étions liés

par le serment d'obéissance prêté en entrant au service lors de notre nomination.

Tout mon espoir était donc que les événements traîneraient en longueur et que l'on atteindrait le mois de décembre avant que des mesures violentes fussent prises ou que par une démonstration légale nous pussions obtenir de la Diète qu'elle accordât leur démission à ceux des officiers à qui leur conscience ferait préférer de quitter leur position plutôt que de marcher contre leurs principes.

La menace de guerre civile plaçait les officiers conservateurs du service fédéral dans une situation qui n'offrait d'autre issue que la démission. Le cas d'Aubert est typique à cet égard; il venait de servir dans les troupes du gouvernement conservateur contre la révolution radicale ; il lui était impossible de combattre maintenant du côté radical contre les conservateurs. Il démissionna de l'état-major fédéral.

En date du 15 janvier 1848, continuent ses *Souvenirs*, je reçus d'Ochsenbein, le président du Vorort, une lettre m'annonçant que la Haute-Diète avait refusé de m'accorder ma démission et qu'elle avait résolu de me rayer de la liste des officiers de l'état-major. Ainsi se termina la première partie de ma carrière militaire.

IIe PARTIE

Dans l'été de 1853, je reçus la visite du général Dufour qui venait me dire que le Conseil fédéral était disposé à me réintégrer dans mon grade de major avec mon ancienneté et qu'il était chargé, par le dit Conseil fédéral, de m'en faire la proposition.

Je fus fort surpris de cette offre à laquelle je ne m'attendais en aucune manière, mais je n'hésitai pas un instant à répondre qu'il me serait impossible d'accepter, et que je ne consentirais à rentrer dans l'état-major qu'avec le grade de lieutenant-colonel. Le général Dufour eut l'air fort surpris de cette réponse.

« Comment, me dit-il, vous avez évité le service en 1849 et vous demandez pour cela de l'avancement ! » — « Je ne demande rien, répliquai-je. On m'a arraché mes épaulettes de major en me rayant des cadres, je ne les remettrai jamais. En cas de guerre je suis prêt à servir dans le grade que l'on voudra, comme capitaine, comme lieutenant, mais, en temps de paix, je ne rentrerai que comme lieutenant-colonel. » Le général parut comprendre mes sentiments et n'insista pas.

Au mois de février 1854, je reçus du Conseil fédéral le brevet de lieutenant-colonel dans l'état-major du génie et quelque temps après ma nomination comme instructeur en chef du génie à l'école centrale de Thoune. Malheureusement mes occupations me retenaient à Genève et il me fut impossible d'accepter cette dernière situation.

Je ne fis point de service jusqu'à la fin de l'année 1856. A cette époque survinrent les événements de Neuchâtel, l'insurrection ou levée de boucliers tentée, autant que je m'en souviens, par les royalistes, à la suite de laquelle les principaux chefs royalistes furent faits prisonniers. Le roi de Prusse, comme souverain de Neuchâtel, se préparait à intervenir. Une guerre paraissait imminente entre la Prusse et la Suisse. Le Conseil fédéral mit sur pied un assez grand nombre de troupes. Le 26 décembre je recevais du chef du Département militaire l'avis que j'étais désigné pour remplir les fonctions d'adjudant du génie, et l'ordre de me rendre immédiatement à Berne et de me présenter à M. le colonel Buchwalder, commandant en chef du génie.

Je partis dans la nuit du 26 au 27 et arrivai à Berne le 28 à 1 h. du matin. Après m'être mis à la disposition du colonel Buchwalder, j'allai faire visite au général Dufour qui siégeait au Conseil de guerre et qui devait être nommé général dès que l'Assemblée fédérale procéderait au choix du général. Il me dit que j'avais été désigné pour être le second du colonel Buchwalder, mais que, vu son grand âge, etc., il pourrait peu s'occuper des affaires, et que tout en gardant vis-à-vis de lui les convenances, je devais me considérer comme étant réellement le chef du génie et agir avec initiative sans attendre

toutes les directions du chef nominal, directions qui ne viendraient pas.

Ce fut bien ainsi que les choses se passèrent, et pendant tout ce service je fus en réalité le véritable commandant du génie, mon colonel se bornant à signer la correspondance dont il ne prenait pas même connaissance dans la plupart des cas. C'était un excellent homme, qui avait conscience de sa faiblesse et qui était heureux de se décharger sur moi de toutes les affaires de son service. De mon côté, je m'appliquais autant qu'il dépendait de moi de le maintenir dans sa position de commandant en chef, et les ordres que je donnais, je les donnais toujours en son nom. Mais on s'aperçut vite dans les bureaux du génie de l'état réel des choses et au bout de quelques jours j'étais reconnu par tous comme étant de fait le commandant du génie.

Mon premier soin fut d'organiser le bureau du génie. On me laissa carte blanche pour appeler au service les officiers du génie que je désirais avoir sous mes ordres. Je saisis cette occasion pour demander et obtenir que de Gingins d'Eclépens, qui avait été rayé de l'état-major en même temps que moi, fût réintégré avec son grade et son ancienneté, ainsi qu'il m'en avait exprimé le désir.

Le 29, je partis avec mon colonel pour Schaffhouse, après avoir reçu les instructions du général Dufour qui n'était pas encore nommé, mais qui, d'accord avec le Conseil fédéral, avait pris la direction des affaires militaires. A Schaffhouse, nous trouvâmes le colonel Ziegler qui y était avec des troupes, et le major Wolff qui avait étudié la position. Nous arrêtâmes, d'un commun accord, les ouvrages à exécuter. Je fis venir plusieurs officiers, entre autres Sutter, de Zofingue, pour prendre la direction des travaux. Je dirigeai sur Schaffhouse la compagnie de pontonniers de Zurich avec son matériel pour établir deux ponts auxiliaires permanents, l'un avec des pontons et des chevalets, l'autre avec des bateaux du Rhin. Je fis faire une razzia de tous les bateaux existant sur le Rhin, de Constance à Bâle, et je les fis diriger sur Schaffhouse et sur Bâle pour, d'une part, être utilisés pour nous et, d'autre part, empêcher que l'ennemi pût les utiliser pour un passage de rivière.

Les ouvrages exécutés à Schaffhouse consistaient en une ligne discontinue sur la rive droite, formant une tête de pont, et permettant aux troupes suisses de se porter d'une rive à l'autre à l'aide des trois ponts permanents établis d'avance et d'un quatrième que l'on était prêt à jeter si le besoin s'en faisait sentir. Quelques batteries établies sur la rive gauche devaient protéger la retraite, ainsi que le Munnoth qui devait être mis en état de défense et utilisé comme réduit de la tête de pont.

Le 1er janvier, nous allâmes à Stein pour arrêter ce qu'il y avait à faire ; puis nous revînmes à Schaffhouse et, de là, à Eglisau où j'arrêtai les ouvrages à faire pour défendre ce passage. J'y fis exécuter, entre autres, sur la rive gauche, une batterie blindée souterraine de mon invention, ouvrant ses embrasures dans les parois à pic qui donnent sur le Rhin et la rive droite.

Nous étions de retour le 3 janvier à Berne. Je rendis compte au général Dufour de ce que nous avions fait. Il approuva le tout et toutes mes propositions furent acceptées. Il parut enchanté de la razzia que j'avais fait faire de tous les bateaux du Rhin, et lorsque je le lui dis, en tremblant un peu qu'il ne blâmât cet abus de pouvoir, il s'écria : « Bravo ! voilà ce qui s'appelle agir. »

Le général était nommé ; Frey-Hérosée était chef d'état-major de l'armée. On appelait de nouvelles divisions. Un bataillon d'infanterie de Genève et une compagnie d'artillerie de Genève étaient appelés au service. L'entrain était grand, l'enthousiasme général. En même temps que les préparatifs de défense se faisaient avec activité, les négociations se suivaient pour parvenir à une solution amiable du conflit. Fornerod venait de remplacer Stämpfli à la présidence de la Confédération ; son caractère moins cassant lui avait permis de reprendre des négociations. Dufour usant de ses relations personnelles avec l'empereur Napoléon III le sollicitait de s'interposer comme intermédiaire entre le roi de Prusse et la Suisse. M. Kern, à qui ses relations amicales avec le prince Louis Bonaparte pouvaient donner une certaine importance auprès de l'empereur, était envoyé à Paris pour mission spéciale.

Le 9 janvier, je me rendais à Bâle pour inspecter les travaux de fortification qui y étaient exécutés sous la direction du colonel Delarageaz, commandant de la place de Bâle, et m'entendre avec Locher pour l'achèvement du pont sur le Rhin qu'il avait entrepris dans cette ville. C'était un pont mi-partie sur pilotis, mi-partie sur barques. Ce fut un ouvrage considérable exécuté avec une grande rapidité grâce au talent de cet excellent officier. Nous avions ainsi deux ponts permanents sur le Rhin, et, en outre, un équipage de pontons avec lequel on pouvait d'un moment à l'autre, en jeter un troisième si les circonstances l'exigeaient.

Pendant que j'étais à Bâle, je vis M. Kern qui revenait de Paris. Il rapportait les propositions de l'empereur. La Suisse, par un acte de sa souveraineté, libérera les prisonniers. La France s'engage à faire tous ses efforts pour amener la reconnaissance de l'indépendance entière du canton de Neuchâtel. (L'empereur avait déjà une lettre du roi de Prusse s'engageant à y consentir ; M. Kern l'avait lue.) Les détenus une fois libérés devront quitter immédiatement la Suisse et ne pourront y rentrer que lorsque l'indépendance de Neuchâtel sera reconnue.

Jusqu'à ce que l'Assemblée fédérale ait pris une décision sur ces propositions, la Prusse cessera tous préparatifs militaires. Si l'Assemblée relâche les prisonniers, la Prusse ne pourra en aucun cas continuer à agir hostilement vis-à-vis de la Suisse.

Les esprits étaient partagés. L'Assemblée fédérale se réunit la semaine suivante. Le quartier général avait été transféré à Zurich où je me rendis en quittant Bâle. Le 17 janvier, j'écrivais à ma femme : « Voilà les propositions acceptées par les deux Conseils. Je vois avec peine qu'à Genève le parti conservateur soit porté par excès de point d'honneur à faire cause commune avec Fazy dans l'opposition qu'il fait au Conseil fédéral. Ici (à Zurich, à l'état-major) de la Rive (William) et Favre (Edmond) suivent et partagent cette manière de voir du *Journal de Genève.* Je crois que l'on a tort et voilà pourquoi : Stämpfli avait, après la note apportée par Dufour, pris sur lui de rompre brusquement. Le Conseil fédéral l'avait suivi à regret. L'Assemblée fédérale, quoique

le désapprouvant au fond, n'avait pas voulu avoir l'air de désavouer le Conseil fédéral.

« Au 1er janvier, le président de la Confédération, Stämpfli a été remplacé par Fornerod qui a envoyé à Paris M. Kern, pour faire ce que l'on aurait dû faire dès l'abord, demander une note explicative et des assurances verbales. Kern est revenu, rapportant cette note et des communications verbales desquelles il résulte qu'en haut lieu on ne veut pas la guerre en Europe ; qu'en conséquence si la Suisse relâchait les prisonniers on aurait l'indépendance de Neuchâtel ; mais que le traité pour l'indépendance de Neuchâtel devait suivre la libération des prisonniers. L'affaire importante pour la Suisse, c'est d'arriver à l'indépendance de Neuchâtel. Si l'Assemblée acceptait et libérait les prisonniers, elle était sûre de l'appui de la France et de l'Angleterre pour obtenir la reconnaissance de l'indépendance de Neuchâtel. Bien plus, l'empereur a déclaré à M. Kern qu'il avait déjà la promesse du roi de Prusse d'y consentir. Si l'Assemblée refusait ces propositions, nous aurions reçu une note des puissances nous intimant l'élargissement des prisonniers pur et simple, sans quoi, occupation générale.

» En présence de cette alternative, il est fort heureux que l'Assemblée ait accepté, et je ne comprends pas qu'il eût pu en être autrement. Notre attitude a mis de notre côté l'opinion publique en Europe ; mais si, par un point d'honneur exagéré, nous eussions amené une guerre qui pouvait avoir de graves conséquences pour l'Europe, cette opinion se serait retournée contre nous, et cela est si clair que, hier, un monsieur qui arrivait du Wurtemberg nous racontait que, avant hier soir, le bruit s'était répandu à Stuttgart que le Conseil national avait refusé d'accepter les propositions, et que dans tous les cercles nos partisans les plus déclarés avaient changé et n'hésitaient pas, après l'entêtement des Suisses, à se déclarer en faveur du roi de Prusse. Je vois les hommes les plus Suisses, les mieux disposés à des sacrifices pour l'indépendance de la Suisse, des militaires qui n'auraient pas demandé mieux que de faire la guerre être satisfaits de la tournure des affaires. Je vois des hommes politiques, surpris que le parti conservateur se joigne à Fazy dans cette circonstance. »

A partir de ce moment, l'intérêt de notre service diminua considérablement. Les travaux furent ralentis peu à peu. Le général Dufour parcourut successivement les différents points de la frontière où des travaux avaient été exécutés. Partout sa présence donna lieu à de grandes démonstrations patriotiques. Je l'accompagnais partout ; à Bâle il y eut des fêtes données en son honneur. Après son retour à Zurich, au quartier général, on procéda au licenciement successif des troupes, et le 5 février je rentrai chez moi.

Le printemps de la même année, 13 mai 1857, je fus nommé colonel fédéral, et le 11 janvier de l'année suivante, je fus nommé inspecteur du génie à la place du général Dufour qui occupait ce poste et venait de donner sa démission.

Je rédigeai le rapport sur le service du génie que je fis signer au colonel Buchwalder, dont je me séparai en fort bons termes et qui me témoigna fort aimablement sa reconnaissance de la manière dont j'avais accompli ma tâche et facilité la sienne.

J'étais arrivé à la position la plus élevée que l'on pût avoir dans l'arme du génie, colonel fédéral et Inspecteur du génie, c'est-à-dire chef de l'arme. Je n'avais que quarante-quatre ans. J'avais été singulièrement favorisé par les circonstances, et je devais aussi cet avancement rapide à la bienveillance et à l'amitié que me témoignèrent, en maintes occasions, les officiers supérieurs sous les ordres desquels j'avais été appelé à servir ou avec lesquels je m'étais trouvé en service. Je dois signaler comme ayant toujours fait preuve d'amitié pour moi, MM. les colonels Dentzler, Bontems, Burckhardt et surtout le général Dufour.

Comme inspecteur du génie, j'avais sous ma direction les différents ouvrages de fortification existant en Suisse, l'instruction du corps de pontonniers et de sapeurs et de l'état major du génie, le matériel du génie. Je fus aussi appelé à plusieurs reprises à siéger dans les commissions que le Conseil fédéral réunit dans diverses circonstances pour étudier les moyens de défense de la Suisse, où je me trouvai avec le général Dufour, le colonel Bontems, le colonel Ziegler, le colonel Isler, le colonel Schwartz, etc.

Pour pouvoir faire face d'une manière convenable aux

travaux qui m'incombaient comme inspecteur du génie, j'obtins l'organisation d'un bureau où j'appelai quelques officiers. Ils furent en général au nombre de deux permanents, mais suivant les travaux que l'on avait à faire, je fus autorisé à en augmenter momentanément le nombre, en appelant en service d'autres officiers. Le bureau fut établi d'abord à Genève, puis ensuite transporté à Lausanne lorsque je m'allai fixer dans cette ville. Je fus souvent dans le cas d'envoyer des officiers séjourner dans diverses parties de la Suisse, soit pour des études de projets de travaux, soit pour surveiller et diriger leur exécution.

En ce qui concerne les fortifications, pendant le temps que je fus inspecteur du génie, je fis à plusieurs reprises l'inspection des fortifications que la Suisse avait à St-Maurice, Bellinzone, Luciensteig. Je veillai à leur entretien ; j'en fis exécuter de nouvelles pour compléter et améliorer ce qui existait. Je fis étudier un ensemble d'ouvrages pour la défense de la ligne de l'Aar et un projet de camp retranché autour de Berne. Tous ces projets étaient prêts à être exécutés ; les plans de détail étaient au complet. Ils gisent probablement dans les archives du Département militaire. A présent, avec les perfectionnements de l'artillerie, ce ne sont plus que de vieux papiers ; c'est bienheureux qu'on ne les ait pas exécutés, cela aurait été autant d'argent perdu. A ce moment, il était bon d'avoir en portefeuille tous ces projets qui, en cas de besoin, auraient pu être exécutés rapidement.

En ce qui concerne l'instruction de la troupe et de l'état-major, j'allais régulièrement inspecter les écoles de recrues des pontonniers et des sapeurs, ainsi que les travaux de la division du génie à l'école de Thoune. Je crois avoir donné à ces instructions une forte impulsion, surtout en ce qui concerne l'école de Thoune, où je fus secondé avec zèle par Siegfried que j'avais fait nommer instructeur à cette école. Il s'est acquis, depuis, une belle position militaire comme chef du bureau d'état-major.

En ce qui concerne le matériel du génie, je m'en occupai conjointement avec Schumacher, instructeur des sapeurs et des pontonniers, officier très pratique, et le résultat de nos tra-

vaux fut l'adoption du matériel de pontonniers, tel qu'il est encore usité dans l'armée fédérale.

J'ai aussi, de concert avec Schumacher, transformé le caisson de sapeurs ; l'ancien modèle, qui datait de loin, avait beaucoup de place perdue. Le nouveau modèle, qui est encore usité dans l'armée, est beaucoup préférable, contient un beaucoup plus grand nombre d'outils et permet de prendre ceux dont on a besoin sans être obligé de vider complètement le caisson.

Pendant les années durant lesquelles j'ai rempli les fonctions d'inspecteur du génie, outre les devoirs courants de ma charge, j'ai pu faire quelques choses durables et, je crois, utiles à la Suisse.

Je citerai entre autres : la nouvelle organisation des reconnaissances militaires ; la solution de la question de la vallée des Dappes, source continuelle de discussions entre la France et la Suisse depuis 1816 ; la création des routes alpestres de la Furka, de l'Oberalp et des bords du lac des Quatre Cantons ; le rassemblement de troupes de 1861 dans le massif du St-Gothard ; l'organisation du bureau du génie.

Je prends d'abord ce dernier objet.

Dès que je fus nommé inspecteur du génie, j'insistai auprès du Département militaire sur la nécessité pour un pays comme la Suisse d'avoir un bureau permanent sous la direction du chef de l'arme du génie, où l'on pût concentrer et expédier rapidement les affaires concernant cette arme, sans être obligé aux correspondances sans fin qui devaient avoir lieu entre l'inspecteur et les bureaux du Département militaire, correspondances qui faisaient traîner les affaires en longueur et étaient cause que la plupart des questions n'aboutissaient pas, faute de moyen de les étudier. J'obtins un petit crédit pour un essai ; j'organisai un petit bureau à Genève et cet essai ayant donné des résultats satisfaisants, le bureau fut plus tard organisé d'une manière permanente. Le personnel se composait d'un ou deux officiers payés à l'année, auxquels on adjoignait, lorsque le besoin s'en faisait sentir, pour des travaux extraordinaires, des officiers d'état-major du génie appelés momentanément en service. Ce bureau me suivit à

Lausanne lorsque je fus dans l'obligation de m'y aller établir pour nos affaires de chemin de fer; et lorsque je donnai ma démission d'inspecteur du génie et que le colonel Wolff, de Zurich, me remplaça, le bureau fut transféré à Zurich. Lors de la réorganisation de l'armée, le poste d'inspecteur du génie fut remplacé par celui de chef de l'arme du génie, avec appointements fixes. Le chef de l'arme dut se fixer avec son bureau à Berne, auprès du Département militaire. Dumur fut nommé à ces fonctions dans lesquelles il fut plus tard remplacé par le colonel Lochmann, lorsqu'il accepta la place d'ingénieur en chef des chemins de fer serbes.

La question de la vallée des Dappes était restée pendante entre la France et la Suisse depuis 1816. Ce vallon devait faire partie du territoire suisse, mais la France n'avait jamais voulu y donner son assentiment par la raison que la route de Gex aux Rousses, en suivait le parcours ; elle ne pouvait consentir à courir la chance que ses communications avec la partie de son territoire situé dans le bassin du Rhône pût lui être interdite. Invité par le Département militaire (Stämpfli) à étudier cette question et à chercher une solution qui satisfît les intérêts des deux pays, je parcourus à plusieurs reprises les localités avoisinantes, et je fis faire par Huber, alors chef de mon bureau, un projet d'arrangement sur les bases qui m'avaient paru convenables. Je proposais de céder à la France la portion de terrain sur laquelle se trouvait la route des Rousses à la Faucille moyennant que la France cédât en échange à la Suisse une portion de territoire équivalente en population, prise sur le coteau en face des Rousses, de manière à permettre à la Suisse d'établir une route carrossable mettant St-Cergue en communication avec la Vallée de Joux en rejoignant par un tracé en entier sur territoire suisse les deux routes qui, des Rousses, tendent l'une à St-Cergue et l'autre dans la Vallée de Joux. Cette solution avait l'avantage, tout en faisant reconnaître la justesse des prétentions que la Suisse avait élevées jusque-là sur la vallée des Dappes, de fournir aux deux pays limitrophes la possibilité de mettre les diverses parties de leur territoire en communication entre elles sans emprunter le sol du voisin.

Ces bases communiquées au gouvernement français furent agréées par lui. Je désignai Huber pour représenter avec un délégué le gouvernement vaudois dans l'opération de la délimitation de cette nouvelle frontière.

La création des routes alpestres a été l'objet de mes sollicitations dès les premiers temps que je fus nommé inspecteur du génie. Dans ma première inspection des fortifications de Luciensteig, m'étant rencontré avec M. le colonel La Nicca, je m'entretins avec lui des graves inconvénients que présentaient, au point de vue de la défense des frontières sud de la Suisse, l'absence de toutes communications entre les vallées des Grisons, d'une part, le Valais, Lucerne et le Tessin, d'autre part.

La route qui traverse le Valais s'arrêtait alors à Brigue ; un chemin à peine praticable aux petits chars du pays allait encore à une certaine distance dans la direction du Haut-Valais, mais ne dépassait pas Munster, et, de là, au glacier du Rhône jusqu'à Realp, et même jusqu'à Hospenthal on ne pouvait passer que par un chemin de mulets, souvent même très difficile. D'Hospenthal à Andermatt, on utilisait la route du St-Gothard, mais depuis Andermatt jusqu'à Dissentis on devait de nouveau recourir à un sentier de mulets pour atteindre, par l'Oberalp, Dissentis où l'on retrouvait un chemin praticable seulement aux petits chars du pays jusqu'à Reichenau où l'on rejoignait la grande route de Coire au Splügen. Ainsi pour tous les transports un peu considérables, pour l'artillerie et les voitures de guerre, pour aller de Brigue à Coire au lieu de suivre la voie directe tracée par la vallée du Rhône et celle du Rhin, il fallait descendre le Valais, passer par Berne et Zurich et remonter la vallée du Rhin.

Il est évident que la construction d'une route à voiture d'une largeur convenable, avec des pentes modérées, qui partant de Brigue, remonterait le Haut-Valais, franchirait la Furka d'abord puis l'Oberalp pour aller tomber à Reichenau, présenterait pour la Confédération de grands avantages stratégiques, en même temps qu'elle serait d'une grande utilité pour les pays traversés, en facilitant la circulation des touristes.

D'un autre côté, la route du St-Gothard venait aboutir à Fluelen au bout du lac des Quatre Cantons, et de là à Brunnen près de Schwytz, il n'y avait d'autre moyen de communiquer que la voie du lac. La construction d'une route à voitures de Fluelen à Brunnen le long du lac était aussi d'une importance considérable en reliant à la Suisse le massif du Gothard et le canton du Tessin.

J'adressai au Département militaire plusieurs rapports sur l'utilité incontestable de ces routes, tant au point de vue militaire qu'au point de vue économique. J'étudiai la possibilité de les construire sans trop de frais. Je m'adressai à M. Allet, alors tout-puissant dans le Valais, pour lui faire comprendre de quel avantage l'établissement de ces nouvelles communications serait pour son canton. A force de peine je parvins à faire adopter mes vues par Stämpfli qui prit en mains l'affaire, traita avec les cantons intéressés, et la construction du réseau alpin fut enfin décidée. Ce fut le bureau du génie qui fut chargé d'en faire les projets et ensuite d'en diriger l'exécution. J'employai pour cela Huber comme chef des études, secondé par plusieurs officiers du génie, entre autres Cuénod, Fæsch, de Muralt et quelques autres.

Le tracé de la route sur le bord du lac des Quatre Cantons fut très difficile à étudier. C'étaient des localités parfois inaccessibles. Ces messieurs devaient souvent se faire suspendre le long de parois de rochers à pic pour aller prendre leurs niveaux. Mais ce tracé réussit parfaitement et lorsque la route fut achevée, on fut unanimement d'accord sur la beauté de ce trajet.

Dans le tracé des routes de la Furka et de l'Oberalp, nous nous écartâmes du système adopté jusqu'alors pour les routes de montagne, et au lieu de suivre le fond du vallon jusqu'au pied du col pour en gagner le sommet par une série de zigzags, nous commençâmes par nous élever par des lacets sur le flanc de la montagne pour atteindre les sommités, et ensuite en longeant horizontalement la montagne, rejoindre le col. Nous avions ainsi l'avantage d'éviter les avalanches qui se précipitent des flancs de la montagne dans le vallon, notre route se trouvant au-dessus des pentes où se pré-

parent les avalanches, et aussi au lieu d'avoir une route tracée au fond de la vallée, où le soleil ne paraissait que rarement en hiver, de lui faire suivre autant que possible des hauteurs où le soleil donne pendant la plus grande partie du jour. Cela est réalisé dans les deux passages de la Furka et de l'Ober-Alp et surtout dans le premier. Ces études et ces travaux eurent lieu dans les années 1860 à 1866. J'avais donné ma démission d'Inspecteur du génie en janvier 1865; les routes étaient alors très avancées et touchaient à leur achèvement. Lorsqu'elles furent ouvertes à la circulation, quoique je ne fusse plus chargé de ce travail, le Conseil fédéral m'adressa en décembre 1866 la lettre suivante :

« M. le colonel, après avoir pris connaissance du rapport final qui nous a été fait sur les routes militaires maintenant achevées, nous nous voyons engagés à vous exprimer notre reconnaissance et nos remerciements pour la direction supérieure des travaux, ainsi que pour la manière distinguée avec laquelle ils ont été exécutés, le zèle et l'activité dont vous avez fait preuve en cette circonstance.

Agréez, etc.

Au nom du Conseil fédéral,
le Président de la Confédération :
(signé) KNÜSEL.

Le Chancelier de la Confédération :
(signé) SCHIESS.

Au jour où j'écris ces lignes (17 juillet 1883) je n'ai pas vu la route de la Furka depuis qu'elle a été livrée à la circulation des voitures. Le dernière fois que j'y passai c'était dans l'automne de 1864, avec mon fils Henry ; les travaux étaient très avancés, des nuées d'ouvriers travaillaient sur toute la montagne. J'inspectais l'état d'avancement des travaux et mon passage était signalé par les détonations de boîtes que faisaient partir les ouvriers. Ces détonations répercutées par les échos des montagnes faisaient un effet magique. Mon œuvre était assurée ; ce fut pour moi une belle journée.

Au point de vue des touristes, voici ce que Baedeker dit de ces routes :

« De Brunnen à Fluelen on voit à gauche la nouvelle route

dite l'Axenstrasse, coupant hardiment les hautes parois de rochers. C'est une construction hardie qui peut se comparer aux plus grandioses de ce genre, et en même temps une promenade excessivement intéressante. Elle passe par le grand Axentunnel percé au travers de l'Axenberg qui se termine à pic, en cet endroit, dans le lac dont les eaux écument à une grande profondeur.

» La nouvelle route de la Furka traverse le Rhône naissant à côté de l'hôtel, et monte en formant des zigzags sur le flanc est de la vallée. Cette route monte lentement sur le flanc du Langisgrat, tourne au bout de 1 h. ½ dans la vallée qui descend de la Furka et franchit le Muttbach. Du Muttbach, l'ancien chemin, dont la vue est bornée, monte rapidement vers le col. La nouvelle route fait une grande courbe à gauche et s'élève par de longs circuits sur le flanc de la montagne à une grande hauteur au-dessus du glacier du Rhône, offrant des coups d'œil splendides sur les masses de glace qui se dressent sous les formes les plus étranges, et dont on se trouve plus particulièrement rapproché à la deuxième courbe et à la troisième. »

(A suivre.)